



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de procurations : 5 Nombre de votants : 35

Date de la convocation : 12 décembre 2023 Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérike, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,

DOUZENEL Alexandre, CUINET
Jean-Pierre, ROCHE Paul,
PECHINOT Jacques, FICHERE
Jean-Pascal, REBILLARD JeanMichel, CRETIN-MAITENAZ
Blandine, CERNELA Patrice,
LEFEVRE Jean-Philippe,
JEANNET Nathalie, DEMORTIER-

BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet: Travaux de réhabilitation du pont des Pêcheurs - Validation du projet

Rapporteur: Madame Blandine CRETIN-MAITENAZ

Le pont des Pêcheurs est un pont à poutres métalliques rivetées et voutains béton permettant le franchissement de la voie Grévy sur une route communale, dite chemin des Pêcheurs, à proximité de la rue du Boichot. À ce titre, il est pleinement un ouvrage appartenant à la commune en tant que gestionnaire de la voie portée.

La SNCF a effectué des diagnostics périodiques réguliers de cet ouvrage lorsqu'elle exploitait la voie Grévy, le dernier diagnostic datant de 2016. Par un courrier de février 2020, SNCF Réseau préconisait une limitation de tonnage à 19 Tonnes. L'arrêté municipal a été pris et les panneaux de limitation de tonnage ont été installés en mai 2020.

Depuis la concession conclue entre SNCF Réseau et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour la transformation de la voie Grévy en voie douce, la voie SCNF n'étant plus désaffectée et compte tenu de la présence de piétons et cyclistes sur la voie Grévy, la Ville de Dole a programmé un nouveau diagnostic sur ce pont en janvier 2021 qui a conclu à un état dégradé.

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20231218-DCM2023111-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023 La structure métallique est oxydée et les voutains bétons sont fissurés avec de la calcite indiquant une étanchéité défectueuse, remettant en cause la tenue du pont aux charges d'exploitation.

Compte tenu de la nécessité de :

- Maintenir l'accès aux usagers et aux services de collecte des ordures, de distribution du courrier et aux services de secours sur le chemin des Pêcheurs, d'autant plus que ce tronçon de rue est délimité par un pont avec une limitation de hauteur sous le boulevard de la Corniche,
- Sécuriser les usagers sur la voie Grévy,

la Ville de Dole a inscrit au budget d'investissement 2023 les études préalables (comprenant un levé topographique, des carottages amiante, HAP et plomb ainsi que des études géotechniques) et le démarrage d'une mission de maitrise d'œuvre afin de pouvoir lancer une consultation d'entreprises début 2024 puis une exécution des travaux en 2024.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée au projet s'élève à 291 225 € HT et pourrait être financée comme suit :

| Dépenses | Montant en € HT | Recettes | Montant en € HT |
|----------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
| Levé topographique | 2 000 € | État | 87 367 € |
| Diagnostic | 785 € | Conseil Départemental du Jura | 58 245 € |
| Études géotechniques | 14 840 € | Autofinancement | 145 613 € |
| Maîtrise d'œuvre | 23 600 € | | |
| Travaux | 250 000 € | | |
| TOTAL | 291 225 € | TOTAL | 291 225 € |

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, **DECIDE**:

- D'APPROUVER l'opération de réhabilitation du pont des Pêcheurs, pour un montant prévisionnel de 291 225 € HT,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter tous les financeurs potentiels aux taux les plus élevés,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

SCRUTIN

Pour: 35 Contre: 0

DONT 5 PROCURATION(S)

Abstention(s): 0
Ne se prononce pas: 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Services Techniques
- État
- Conseil Départemental du Jura

Fait à Dole, le 18 décembre 2023. Pour extrait certifié conforme,

é Maire,

Jean-Baptiste GA

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20231218-DCM2023111-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023